

Vyjuvek

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Vyjuvek 5x10⁹ PFU/mL, suspension et gel pour gel à usage cutané

Substance active

Beremagene geperpavec-svdt

Laboratoire

Krystal Biotech Netherlands B.V.

AMM

Lire aussi

Autres informations

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Vyjuvek 5x10⁹ PFU/mL, suspension et gel pour gel à usage cutané

Fin d'AAC le 01/10/2025

Résumés des rapports de synthèse

↓ AAC Vyjuvek - Résumé du rapport de synthèse n° 1 - Période du 15/05/2024 au 02/12/2024

Autorisation d'accès précoce (AAP)

Vyjuvek 5x10⁹ PFU/mL, suspension et gel pour gel à usage cutané

Indication de l'AAP octroyé le 12/09/2024 et renouvelée le 01/09/2025

TraITEMENT DES PLAIES DES PATIENTS ÂGÉS DE 6 MOIS ET PLUS ATTEINTS D'ÉPIDERMOLYSE BULLEUSE DYSTROPHIQUE (EBD) AVEC MUTATION(S) DU GÈNE DE LA CHAÎNE ALPHA 1 DU COLLAGÈNE DE TYPE VII (COL7A1).

- Médicament disponible dans le cadre d'une AAP post-AMM
-

Vyjuvek 5x10⁹ PFU/mL, suspension et gel pour gel à usage cutané

Indication de l'AAP octroyé le 02/10/2025

TraITEMENT DES PLAIES CHEZ LES PATIENTS ATTEINTS D'ÉPIDERMOLYSE BULLEUSE DYSTROPHIQUE (EBD) PRÉSENTANT UNE OU PLUSIEURS MUTATIONS DU GÈNE DE LA CHAÎNE ALPHA 1 DU COLLAGÈNE DE TYPE VII (COL7A1), DÈS LA NAISSANCE.

- Médicament disponible dans le cadre d'une AAP post-AMM

Autorisation de mise sur le marché (AMM) - Oui

